

## *Les axes de formations sont :*

- 1er cycle d'hypnose éricksonienne, 2ème cycle, certificat en lien avec l'Association Française d'hypnose (AFHYP), public: personnel médical ou paramédical, objectifs: acquérir les bases pour pratiquer l'hypnose dans son domaine de référence
- Supervision de jeunes psychologues, moins de 5 ans d'expérience, co-animée avec une autre psychologue, 6 sessions de 3 heures tous les deux mois
- Sensibilisation en Hypnose, une journée, tout public, à La Madeleine, objectif découvrir l'hypnose ou/et améliorer sa communication dans l'accompagnement de personnes.
- Groupe de soutien aux examens par la gestion du stress: public 15-25 ans, co-animé à 2 psychologues, entre mars et avril.
- Gestion de stress par l'auto-hypnose, tout public, objectif : apprendre par l'auto-hypnose à gérer les effets du stress et appréhender les situations avec de nouvelles possibilités.

évaluation des connaissances :

« pour toute formation, une évaluation des connaissances est faite par pré test et post test pour valider les acquis de connaissances lors de la formation. Pour le premier et le second cycle en hypnose une évaluation à mi parcours de formation est réalisé pour permettre de vérifier si 70% des attendus sont acquis, et ce afin de définir si le certificat de formation sera remis ou non à l'issue de la formation. »

## *Descriptif sur les cycles en hypnose :*

« la formation en hypnose se décline en deux cycles que j'anime : le cycle de base et le second cycle.

Le cycle de base permet d'effectuer une séance formelle d'hypnose, dans la pratique préalable professionnelle à l'inscription en formation. La formation n'a pas vocation à former des thérapeutes. La formation est accessible aux personnes accompagnant d'autres personnes. L'inscription est effective après validation des préalable par l'envoi du cv du candidat et d'un éventuel entretien téléphonique. Le délai pour s'inscrire se situe entre 15 et 30 jours. La validation des acquis est faite par une évaluation à mi parcours sur une séance réalisée, filmée et reVISIONnée avec un attendu de 70% d'items intégrés pour permettre la remise du certificat de formation. Si la première séance ne permet pas la validation des 70% d'acquis, une autre séance, seulement, peut être réalisée avant la fin du processus de formation.

Le second cycle n'est accessible que lorsque le cycle de base est réalisé et validé. Si la personne a été formée par un autre organisme de formation alors une demande d'équivalent doit être faite en me contactant par téléphone ou mail( tél 0603311709 ou sandp21@yahoo.fr).

L'inscription au second cycle peut se faire pour le cycle complet ou par module. Quatre thèmes entrent dans le second cycle : « métaphores », « temporalité et enfance », « approche de la douleur », « les résistances ». La validation des acquis, pour le cycle complet, est faite par une évaluation à mi parcours sur une séance réalisée, filmée et visionnée avec un attendu de 70% d'items intégrés pour permettre la remise du certificat de formation. La validation d'acquis de connaissance pour un module se fait par l'évaluation des connaissances avant et après la formation. La validation de modules ou du cycle donne lieu à une attestation.

Un troisième cycle est possible lorsque les deux précédents sont validés. Ce cycle est organisé par l'association Française d'hypnose (AFHYP). Il se compose de la réalisation d'une vidéo d'une séance d'hypnose avec un choix de 10 minutes à présenter et d'un mémoire écrit à remettre et soutenir. La soutenance du mémoire est de 10 minutes. Le mémoire doit être construit comme un mémoire de Diplôme Universitaire dans sa structure ( plan, introduction théorique, développement, bibliographie). Le thème est : « qu'est ce que l'hypnose vous a apporté dans votre profession ? ». Le jury est composé de deux à trois personnes du bureau de l'afhyp et de S. Picard. Les vidéos et mémoires sont à remettre deux mois avant la soutenance, pour vérifier si les attendus techniques permettent au stagiaire de présenter la soutenance. Un retour pour autoriser à soutenir est fait dans un délai de 20 jours maximum. La validation se fait par une évaluation des acquis de 90% des items de la séance d'hypnose et d'une note au mémoire au moins 10/20. Si les membres du jury valide le stagiaire alors il lui est remis une attestation de formation complète en hypnose . Le tarif de la journée de troisième cycle est de 120 euros (comprenant l'adhésion à l'afhyp). Le nombre de personnes pour la journée est de 8 à 10 maximum. Actuellement pas de cycle 3 proposé en 2021, si date possible en 2022 elle sera définie au premier semestre 2022».

## ***BILAN d'activité :***

**2019** : part de la formation sur l'ensemble des activités de S. Picard : 45%

182 stagiaires ont suivi une formation animée par S. Picard

40 stagiaires en formation en hypnose tous cycles confondus ( pas de cycle 3 proposé en 2019)

100% ont pu obtenir leur attestation de formation en hypnose.

97% de satisfaction générale pour la formation en hypnose tous cycles confondus ; l

es professionnels formés sont des psychologues, orthophonistes, psychothérapeutes, infirmiers, infirmières, médecins, manipulateur radio en radiothérapie, psychiatre.

Cycle 1 : 96% de satisfaction générale

Cycle 2 : 97% de satisfaction générale

hors cycle : 98% de satisfaction générale

2020 : part de la formation sur l'ensemble des activités de S. Picard : 66 %

150 stagiaires ont suivi une formation animée par S. Picard

55 stagiaires en formation en hypnose tous cycles confondus ( pas de cycle 3 proposé en 2020)

100% ont pu obtenir leur attestation de formation en hypnose.

97% de satisfaction générale pour la formation en hypnose tous cycles confondus ;

les professionnels formés sont des psychologues, orthophonistes, psychothérapeutes, infirmiers, infirmières, médecins, manipulateur radio en radiothérapie, psychiatre.

Cycle 1 : 97% de satisfaction générale

Cycle 2 : 97% de satisfaction générale

hors cycle : 98% de satisfaction générale

98% de satisfaction pour la formation « gestion de stress par l'auto hypnose »

pas de formations en établissement (covid), reportées.